

# Le français attend sa grande grammaire

L'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol... toutes ces langues bénéficient d'ouvrages exemplaires sur leur grammaire. On peut alors étudier en détail la structure et les éléments de ces langues. Étonnamment, le français n'a pas cette chance. Fin 2016, la *Grande Grammaire du français* comblera cette lacune !

Anne ABEILLÉ,  
Danièle GODARD  
et Alain KIHM  
travaillent au Laboratoire  
de linguistique formelle  
(CNRS) de l'Université  
Paris-Diderot Paris VII.

*De prononcer et expedier tous actes en langaige françoys Et pour ce que telles choses sont souventesfoys advenues sur l'intelligence des motz latins contenuz es dictz arretz. Nous voulons que doresnavant tous arretz ensemble toutes aultres procedures, soient de nous cours souveraines ou aultres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contractz, commisions, sentences, testaments et aultres quelzconques actes et exploictz de justice ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel francoys et non aultrement.*

**P**ar cet article, le 111, l'ordonnance de Villers-Cotterêts, édictée par le roi François I<sup>er</sup> entre le 10 et le 25 août 1539, impose la primauté et l'exclusivité du français dans les documents relatifs à la vie publique du royaume de France afin de faciliter la bonne compréhension des actes de l'administration et de la justice. Le français devient alors la langue officielle du droit et de l'administration, et remplace ainsi le latin. Le mouvement est général en Europe où, de la fin du Moyen Âge jusqu'à la Renaissance, les langues « vulgaires » se substituent peu à peu au latin comme langue officielle.

C'est à partir de cette époque, et durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, qu'a lieu ce que le linguiste Sylvain Auroux nomme la révolution de la grammatisation. Il s'agit de l'outillage des grandes langues européennes par la production de dictionnaires et de grammaires, souvent sous la commande du roi ou sous l'impulsion d'académies créées à cet effet : l'*Accademia della Crusca* (italienne) en 1582, l'Académie française en 1635, la *Real Academia Española* en 1713...

Selon l'article XXIV des statuts du 22 février 1635 : « La principale mission de l'Académie (française) sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence

## L'ESSENTIEL

- ➔ Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les grandes langues européennes sont dotées de grammaires.
- ➔ Celles-ci ont évolué de façon à tenir compte des apports de la linguistique moderne.
- ➔ Ainsi, à la fin du XX<sup>e</sup> et au début du XXI<sup>e</sup> siècles, des grandes grammaires ont été publiées pour l'italien, l'anglais...
- ➔ Le français attend encore la sienne : elle est en cours de rédaction.



possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. »

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par la publication de dictionnaires encyclopédiques, avec les œuvres monumentales d'Émile Littré (1872) ou Pierre Larousse (1877) pour le français, de Konrad Duden (1880) pour l'allemand et, pour l'anglais, l'*Oxford English Dictionary* (1884-1928). Le XX<sup>e</sup> siècle voit paraître des grammaires destinées à la scolarisation de masse, telle celle de Larousse (1936), ou au public cultivé, comme le *Bon Usage* de Maurice Grevisse (1936). Parallèlement, la linguistique se développe en tant qu'étude scientifique du langage à travers la diversité des langues.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle paraissent des grammaires d'envergure pour les grandes langues européennes qui intègrent les principaux apports de la linguistique moderne et qui, pour certaines, s'appuient sur de vastes corpus de référence écrits et oraux. Après

LA GRAMMAIRE étudie les mots, leurs fonctions et la façon dont on les agence dans une langue.

avoir retracé les grandes lignes de leur histoire en Europe nous mettrons un accent particulier sur la grande grammaire de l'anglais, une des plus récentes et des plus diffusées, ainsi que sur une grande grammaire du français en cours de finalisation.

En quoi consiste la linguistique? Elle distingue l'étude des sons (la phonétique et la phonologie), celle de la formation des mots (la morphologie), celle de la combinaison des mots en phrases (la syntaxe) et, enfin, celle des interprétations (la sémantique). La linguistique est descriptive, c'est-à-dire qu'elle rend compte des énoncés observés comme le fruit de régularités internes au système de la langue. Elle se distingue de la tradition des grammaires scolaires qui visent essentiellement l'apprentissage de la langue écrite et l'imitation des « bons » auteurs.

### Grammaire et linguistique

La linguistique moderne, sous l'impulsion de Ferdinand de Saussure et de Léonard Bloomfield, puis de Noam Chomsky, étudie la compétence langagière, c'est-à-dire les règles implicites que les locuteurs ont dans la tête, à l'oral et à l'écrit. Les linguistes font apparaître ces règles en observant quelles variantes sont mal formées ou agrammaticales. Par exemple, en français, et dans un certain nombre d'autres langues, l'article vient avant le nom puisqu'on a *le chien* et non *chien le*. Cet ordre est fondamental, mais rarement remarqué, puisque ce n'est pas une faute que font les enfants francophones. Pourtant, dans une langue peu éloignée, tel le roumain, l'article vient après: on dit *câinele*, c'est-à-dire *chien-le* que l'on traduit par *le chien*.

Ces règles sont souvent représentées par des formules inspirées des langages mathématiques. Ainsi, la règle de réécriture qui indique qu'une phrase (notée P) est constituée d'un syntagme nominal (SN) suivi d'un syntagme verbal (SV) est notée:  $P \rightarrow SN\ SV$ . Le syntagme nominal est lui-même constitué d'un déterminant (Det) suivi d'un nom (N):  $SN \rightarrow Det\ N$ . Rappelons qu'un syntagme est une unité syntaxique.

Selon ces règles, on peut dire en français *Le livre qui est là, que j'ai lu, dont j'ai besoin* et non pas *Le livre que j'ai besoin*, car les relatives sont introduites par un pronom relatif dont la forme dépend de la fonction (*qui* pour le sujet, *que* pour l'objet direct, *dont* pour le complément introduit par *de*).

Les analyses linguistiques montrent que les relatives en français relèvent en fait d'un double système: elles peuvent être introduites par un pronom relatif (*qui*, *dont*), qui a une fonction, ou par un subordonnant plus général (*que*). Ces deux procédés rendent compte de l'ensemble des énoncés observés, même ceux jugés incorrects (par exemple, *Le livre que j'ai besoin*) quand ils sont régulièrement produits et compris par les locuteurs.



La conséquence de ce biais est que les grammaires traditionnelles privilégient la langue écrite et puisent la plupart de leurs exemples chez les écrivains, qui représentent le « bon usage » de la langue. Ainsi, l'accord en genre et en nombre du participe passé en français fait appel à des règles complexes avec de nombreuses exceptions, alors qu'il s'entend rarement. De fait, seule une quinzaine de verbes ont un participe féminin audible (*dit/dite, surpris/surprise*), et la règle est donc de plus en plus vécue comme artificielle par les locuteurs.

Les grammaires traditionnelles sont souvent fondées sur une terminologie héritée des grammaires latines et ont du mal à distinguer ce qui relève de la syntaxe et ce qui relève de la sémantique. Par exemple, le terme « substantif » pour désigner un nom renvoie à une substance, ce qui n'est pas toujours le cas, puisqu'un nom comme *chaleur* correspond plutôt à une propriété.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, des grandes grammaires des langues européennes sont compilées par des collectifs d'auteurs linguistes. Ces ouvrages proposent une étude de l'ensemble des phénomènes grammaticaux. Citons l'italienne *Grande Grammatica italiana di consultazione*, publiée en Italie entre 1989 et 1991, l'allemande *Grammatik der deutschen Sprache*, en 1997, la néerlandaise *Algemene Nederlandse Spraakkunst*, en 1997, l'espagnole *Gramática descriptiva de la lengua española*, en 1999, la catalane *Gramàtica del català contemporani*, en 2002, et l'anglaise *Cambridge Grammar of the English Language*, en 2002.

Leur ambition est scientifique, pédagogique et sociale. Du point de vue scientifique, elles

rassemblent et synthétisent les connaissances accumulées par les linguistes, qui sont souvent dispersées ou formulées dans des cadres théoriques spécialisés et hétérogènes.

Ces grandes grammaires intègrent les apports de la linguistique structurale. En d'autres termes, elles privilégient l'étude de la langue contemporaine et la mise à jour des régularités sous-jacentes, pour montrer en quoi la langue forme un système au-delà des variations sociales ou géographiques.

## Dans la *Grande Grammaire du français*, la prise en compte de l'oral autorise une analyse unifiée des pronoms personnels.

La plupart intègrent également les apports des grammaires génératives inspirées des travaux de N. Chomsky : les exemples peuvent être inventés et manipulés, assortis d'un jugement de grammaticalité (acceptable, douteux, inacceptable) pour révéler une régularité. Pour ce qui est de la syntaxe, ces grammaires étudient les mots non en eux-mêmes, mais à travers les constructions dans lesquelles ils entrent. Ainsi, les traditionnels pronoms relatifs ne sont pas étudiés avec les autres pronoms, mais en tant qu'introducteurs d'un type de phrase subordonnée.

Ces grammaires sont toujours des ouvrages collectifs où les diverses questions sont confiées à des auteurs distincts, spécialistes du sujet. Néanmoins, dans les grandes grammaires de l'anglais, de l'italien et celle en cours du français, le collectif s'efface derrière la recherche d'un style unifié, comme si tous les auteurs n'en faisaient qu'un au final. D'autres, à l'inverse, telles les grandes grammaires de l'espagnol et du catalan, se présentent plutôt sous la forme d'encyclopédies.

### Le rôle du contexte national

Cette ambition commune s'insère dans un contexte national. L'enjeu de la grande grammaire de l'italien est la reconnaissance d'un « italien moyen », partagé par tous les locuteurs, par-delà la vivacité des dialectes. La grande grammaire du néerlandais a pour ambition d'unifier la langue parlée aux Pays-Bas et celle parlée en Belgique sous le nom de flamand. Quant à la grammaire du catalan, elle satisfait une revendication identitaire visant à mettre cette langue au même niveau que l'espagnol castillan.

La grande grammaire de l'espagnol est « descriptive » pour se distinguer de la tradition des grammaires publiées depuis 1771 sous l'égide de l'Académie royale. La grande grammaire



Dessin de Moreau le Jeune - Reproduction publiée avant 1913 dans Laverrière J. - Molière - Société française d'imprimerie et de librairie

**DANS LE BOURGEOIS GENTILHOMME**, le maître de philosophie explique à Monsieur Jourdain que la grammaire détermine quels ordres de mots sont possibles : « On les peut mettre premièrement comme vous avez dit : Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour. Ou bien : D'amour mourir me font, belle Marquise, vos beaux yeux. Ou bien : Vos yeux beaux d'amour me font, belle Marquise, mourir. Ou bien : Mourir vos beaux yeux, belle Marquise, d'amour me font. Ou bien : Me font vos yeux beaux mourir, belle Marquise, d'amour. »



allemande, publiée sous l'égide de l'*Institut für deutsche Sprache*, de l'Université de Mannheim, se distingue de celle de Duden, en ce qu'elle intègre la langue journalistique, mais aussi l'allemand parlé, en utilisant les grands corpus réunis à l'*Institut*. Modernes, ces nouvelles grammaires intègrent les réformes de l'orthographe qui ont eu lieu dans les différents pays.

### Des grammaires systématiques et raisonnées

La fin du XX<sup>e</sup> siècle permet de faire le point sur les avancées des analyses linguistiques, dès lors que les débats théoriques et terminologiques ont été stabilisés. Les auteurs des grandes grammaires s'éloignent des querelles théoriques et des cas particuliers d'analyses présentées dans tel ou tel modèle formel. On ne doit pas voir dans cette évolution l'absence de cadre théorique. Les auteurs choisissent, de façon générale, une grammaire de constituants, où l'essentiel concerne la catégorie syntaxique des mots et la construction de groupes plus larges à partir de ces mots. Par exemple, un groupe adjectival est élaboré à partir d'un adjectif.

Dans un souci de lisibilité, elles utilisent le plus souvent la terminologie traditionnelle pour

les catégories et les constructions, mais y ajoutent, autant que nécessaire, des termes nouveaux pour introduire des concepts inédits. C'est le cas de la notion de quantificateur (pour les termes *tous, chaque...*) ou de celle de structure informationnelle qui rend compte de la progression d'un discours ou d'une conversation.

S'agissant du contenu, ces ouvrages décrivent tous la syntaxe dans ses relations avec le lexique, la sémantique et le discours. Cependant, les autres composantes de la langue, c'est-à-dire la dimension phonétique et phonologique, la morphologie et la dimension pragmatique ne sont pas à chaque fois abordées. Aucune des grandes grammaires ne couvre vraiment la totalité de ces composantes.

La grande grammaire de l'italien est presque entièrement organisée autour de la syntaxe : seul un chapitre de ses trois volumes traite de la « formation des mots ». En revanche, les grandes grammaires du catalan et de l'espagnol consacrent, l'une un volume entier (sur trois) et l'autre la moitié d'un volume, aux questions de phonologie et de morphologie.

Ces grammaires mettent en avant la langue standard contemporaine et l'illustrent avec

EN ITALIE, les dialectes du Piémont (a), de la Vénétie (b), de la région de Naples (c), de la Sicile (d)... sont trop différents pour être intégrés dans la grammaire de cette langue, dont le standard est fondé sur l'italien de Sienne (e).

des exemples, aussi bien inventés (pour faire apparaître une propriété) qu'issus de corpus. C'est particulièrement le cas pour l'anglais et l'allemand, qui disposent de vastes corpus de référence disponibles sous forme numérique, pour l'écrit et pour l'oral. Elles évitent les citations de la littérature, souvent peu représentatives, et les exemples anciens liés à un état antérieur de la langue et parfois à un autre système.

Mais aucune langue n'est unifiée dans la réalité de sa pratique et certaines admettent même plusieurs normes officielles, tel l'espagnol « péninsulaire » face aux espagnols d'Amérique latine, le portugais d'Europe face au portugais du Brésil, l'anglais britannique face à l'anglais nord-américain. La grande grammaire de l'espagnol inclut dans ses analyses certains phénomènes grammaticaux caractéristiques des variétés extrapéninsulaires, ainsi que des données de registres « familiers ». Toutefois, la variété des espagnols parlés dans le monde est laissée à la nouvelle édition de la grammaire de l'Académie royale parue en 2009 et coordonnée par un des auteurs.

La grande grammaire du catalan s'ouvre sur un exposé détaillé consacré aux dialectes, mais (sauf dans les chapitres dédiés à la phonologie et à la morphologie) elle se limite pour l'essentiel à la variété dite « centrale », c'est-à-dire celle de Barcelone et des alentours. Les dialectes italiens (piémontais, vénitien, napolitain, sicilien...) sont trop différents de la variété standard (fondée sur le siennois) pour être inclus dans la même grammaire. Il en est de même des dialectes allemands, tels le bavarois et le souabe.

Remarquons que toutes ces grammaires se refusent à être « prescriptives », mais se veulent uniquement descriptives, c'est-à-dire scientifiques. Ainsi, dans les limites de la variété de langue prise en compte, toute expression attestée (réellement utilisée par les locuteurs natifs) est une donnée potentielle pour l'analyse, qu'elle soit par ailleurs jugée correcte ou incorrecte par les instances officielles ou autoproclamées de surveillance linguistique. Voyons maintenant plus en détail la dernière grande grammaire anglaise, la *Cambridge Grammar of the English Language*, coordonnée par Rodney Huddleston et Geoffrey Pullum et publiée en 2002.

### L'exemplaire grammaire anglaise

Elle s'inscrit dans la tradition des dictionnaires et des grammaires publiés par de grands éditeurs universitaires, et fait suite aux grammaires coordonnées par Randolph Quirk, en 1972 et en 1985, et par Douglas Biber, en 1999.

La grammaire de R. Quirk, qui est la première grande grammaire coordonnée par une équipe de linguistes, est la première à faire le point sur l'anglais contemporain. Son originalité réside dans des exemples attestés variés, tirés d'un corpus de 40 millions de mots d'anglais américain et britannique (écrit et oral transcrit), organisé en genres et constitué à cette fin, qui occupent souvent plus de place que les analyses elles-mêmes.

La *Cambridge Grammar of the English Language* réunit une quinzaine d'auteurs linguistes pour « une nouvelle grammaire de l'anglais qui tienne autant que possible compte des derniers progrès en linguistique », dans une description incluant anglais écrit et oral. Sans vouloir s'attacher à des styles spécialisés qui sont documentés ailleurs, elle privilégie l'anglais standard défini par « un remarquable accord largement accepté sur la façon de construire des phrases dans des contextes tels que l'édition, la communication politique ou gouvernementale ».

En tant que grammaire internationale, la *Cambridge Grammar of the English Language* décrit aussi bien l'anglais des îles britanniques que d'Amérique du Nord ou d'Australie. Elle n'ignore pas les différences entre les pays anglophones, mais considère que la plupart des variations concernent la prononciation et le vocabulaire et très peu la morphologie ou la syntaxe.

Elle utilise des exemples construits et manipulés pour faire apparaître les variantes agrammaticales, ainsi que des exemples attestés tirés de grands corpus de référence. Elle exploite également un système original d'annotation des exemples selon qu'ils sont bien formés, mais difficiles à interpréter.

LA GRANDE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS prend en compte ces catégories des mots et ces constituants.

Catégories des mots	exemples	Catégorie des groupes	exemples
Nom	<i>arbre, livre, Picasso</i>	Syntagme nominal (SN)	<i>les trois livres de Jean</i>
Pronom	<i>moi, on, qui</i>		
Déterminant	<i>ce, le, mon, un</i>		
Verbe	<i>aller, faire, prendre</i>	Syntagme verbal (SV)	<i>aller au marché</i>
Participe	<i>allé, fait, pris</i>		
Adjectif	<i>beau, content, rouge</i>	Syntagme adjectival (SA)	<i>très content de lui</i>
Adverbe	<i>bien, facilement, souvent</i>	Syntagme adverbial (SA)	<i>très facilement</i>
Préposition	<i>à, avant, contre, de, sur</i>	Syntagme prépositionnel (SP)	<i>juste avant le match</i>
Complémenteur	<i>que, si</i>	Phrase	<i>Paul est arrivé aujourd'hui.</i>
Conjonction de coordination	<i>et, mais, ni, ou</i>	Syntagme conjoint (SC)	<i>Et Marie aussi</i>
Interjection	<i>Ah, bof</i>		

ter, grammaticalement douteux, mal formés ou agrammaticaux, acceptés seulement par certains locuteurs ou dans certaines régions, attestés mais non conformes à la norme ou stigmatisés.

La *Cambridge Grammar of the English Language* rassemble 20 chapitres, dont une introduction et une présentation du cadre théorique général, qui est fondée sur une grammaire de constituants – avec des catégories syntaxiques associées aux mots et aux groupes de mots –, et des fonctions grammaticales. Le cœur de l'ouvrage (13 chapitres) est consacré aux différentes catégories (verbes, noms...) et aux constructions syntaxiques (négation, coordination...), plus deux chapitres consacrés à l'intégration des phrases dans le discours et aux relations des énoncés avec le contexte. Enfin, deux chapitres sont consacrés à la morphologie (conjugaison, formation des mots...) et un à la ponctuation.

Les mots, selon leurs propriétés, reçoivent une catégorie syntaxique et se groupent en constituants qui forment eux aussi une catégorie syntaxique. Les constituants, en fonction du rôle qu'ils jouent dans la phrase ou de la construction où ils apparaissent, reçoivent également une fonction grammaticale. Dans la plupart des cas, la *Cambridge Grammar of the English Language* distingue un élément dit *tête*, nommé prédicat pour une phrase, et des éléments en dépendant et ayant plusieurs fonctions possibles (sujet, complément, modifieur, déterminant...).

Les constructions sans élément *tête* sont celles qui incluent des éléments coordonnés (donc de même niveau) ou des suppléments (des éléments facultatifs non intégrés, tels les commentaires ou les parenthèses). Les phrases peuvent être ainsi représentées par des arbres syntaxiques qui indiquent les catégories et leurs fonctions.

### Une grammaire inédite

Quels sont les avantages de la *Cambridge Grammar of the English Language* ? Le premier est le degré de précision de ses descriptions. En effet, elle entre dans un niveau de détail inégalé concernant les possibilités de constructions ou leurs interprétations.

Un deuxième apport est de proposer des généralisations et des explications raisonnées. Ainsi, en analysant la préposition comme tête du groupe prépositionnel, la *Cambridge Grammar of the English Language* généralise la notion de complément. De même qu'un verbe peut avoir plusieurs types de compléments, une préposition comme *before* (avant) peut avoir un complément nominal (*before the game*, avant le jeu), un complément phrastique (*before he left*, avant qu'il parte) ou pas de complément du tout (*he left before*, il est parti avant).



Sir John Tenniel

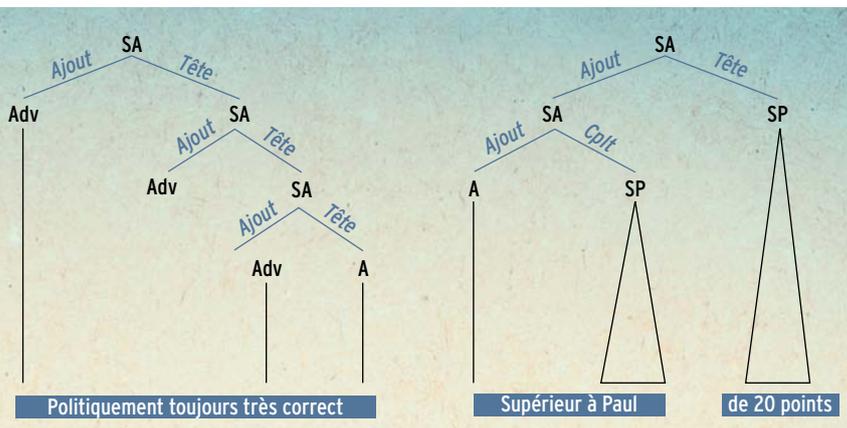
SELON ALICE, le personnage de Lewis Carroll : « De tous les sujets arides, la grammaire est le plus aride. »

À l'inverse, les grammaires précédentes distinguaient une préposition *before* (suivie d'un nom), une conjonction *before* (suivie d'une phrase) et un adverbe *before*. Le groupe prépositionnel était une exception, car sans tête. Quand plusieurs analyses sont proposées par des linguistes, la *Cambridge Grammar of the English Language* argumente le choix auquel elle procède.

Troisième avantage, la *Cambridge Grammar of the English Language* intègre les principales notions et distinctions de la sémantique moderne, en particulier des notions utilisées en logique et en philosophie du langage, comme celle de présupposition. Enfin, elle est très lisible, et les passages plus techniques, destinés à un public de linguistes plus spécialisé, sont mis à part.

La *Cambridge Grammar of the English Language* est ainsi un outil idéal pour aborder de façon systématique la structure et les éléments de la langue anglaise. Qu'en est-il en français ? Étonnamment, le français ne dispose toujours pas de grande grammaire de référence équivalant à celles d'autres grandes langues européennes. Voyons pourquoi.

Les grammaires françaises ont été principalement des œuvres individuelles, parfois liées à une théorie ou une terminologie spécifique. Le *Bon Usage* de Grevisse, dont la première édition date de 1936, reste une mine d'exemples puisés dans la langue littéraire des romanciers à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, avec des remarques sur l'histoire de certains mots ou sur des régionalismes, et des ajouts d'exemples plus récents, en particulier journalistiques, dans les éditions ultérieures.



CES ARBRES SYNTACTIQUES figureront dans la *Grande Grammaire du français*.

Les exemples occupent souvent plus de place que les analyses proprement dites, qui se fondent sur une terminologie assez traditionnelle. L'étude des mots occupe plus de place que celle des constructions, et l'étude des mots variables (noms, adjectifs, verbes...) qui posent des questions d'accord et d'orthographe, plus que celle des mots invariables (adverbes, prépositions, conjonctions). Même si l'ouvrage est normatif, il montre les nombreux écarts à la norme que s'autorisent de nombreux écrivains.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la grammaire de Jacques Damourette et de son neveu Édouard Pichon, malgré une terminologie parfois difficile, fournit la première description d'envergure qui intègre le français populaire parlé à Paris.

### La très attendue *Grande Grammaire du français*

Dans la deuxième moitié du siècle paraissent des grammaires nourries de la linguistique moderne, mais elles restent plus limitées dans leur envergure, et parfois liées à un cadre théorique particulier, qui est aujourd'hui daté. Dans ce type de format, la grammaire de Martin Riegel et de ses collègues, publiée en 1994, offre un bon compromis en intégrant de nombreuses notions linguistiques sans être liée à une théorie particulière, ainsi que des éléments d'analyse littéraire pour une description du français écrit de Marivaux à nos jours.

Depuis une dizaine d'années, deux d'entre nous (A. Abeillé et D. Godard), avec la collaboration d'Annie Delaveau, ont initié le projet d'une *Grande Grammaire du français*, sur le modèle des grandes grammaires européennes, avec le soutien du CNRS, de la Délégation à la langue française et aux langues de France et de plusieurs universités françaises.

La *Grande Grammaire du français* a pour objectif de faire la synthèse du savoir accumulé par les linguistes sur le français, dans un vocabulaire accessible, et de dresser un état des lieux de la variété des usages contemporains, en France, mais

aussi dans d'autres pays francophones (Belgique, Canada, Suisse...), grâce à des corpus de référence écrits et oraux. Elle prend en compte les textes littéraires de la base de données *Frantext*, le français des médias, mais aussi le français parlé, à l'aide des données enregistrées par des linguistes ou des sociologues depuis quelques décennies. Précisons que la base de données de textes français *Frantext* (ATILF-CNRS) a été créée dans les années 1970, afin d'alimenter en exemples (littéraires, philosophiques, scientifiques...) le *Trésor de la Langue Française*. Elle est régulièrement enrichie et réunit des textes publiés de 1180 à 2009. Pour la *Grande Grammaire du français*, seuls ceux postérieurs aux années 1950 sont pris en compte.

L'annotation des exemples s'inspire de celle de la *Cambridge Grammar of the English Language*, complétée par certaines indications régionales (Belgique, Louisiane, Québec...).

La prise en compte de l'oral conduit, par exemple, à une analyse unifiée des pronoms personnels, puisqu'il y a toujours une liaison obligatoire avec le verbe, même si l'écriture les joint aux verbes seulement à l'impératif (*Manges!* mais *Je les aime*). Un autre intérêt de l'oral est une nouvelle analyse de la négation qui prend en compte l'absence fréquente de *ne* à l'oral, et qui considère que la négation est exprimée aujourd'hui par des mots comme *pas*, *plus*, *jamais...*, plutôt que par le couple *ne... pas*. De fait, le *ne* n'est souvent qu'une simple marque de ce sur quoi porte la négation, rarement requise pour l'interprétation. Ainsi, elle distingue *Il ne sait pas parler* et *Il sait ne pas parler*.

La *Grande Grammaire du français* est constituée de 20 chapitres, en un volume de plus de 2 000 pages, à paraître en 2016, avec une version numérique permettant de faire entendre les exemples oraux. Elle se veut systématique : elle est essentiellement consacrée à la syntaxe du français, c'est-à-dire aux catégories grammaticales et aux constructions, mais elle comporte également des développements importants sur le lexique, la sémantique, la pragmatique et la prosodie. C'est une grammaire raisonnée, qui explique pourquoi telle analyse a été choisie plutôt que telle autre.

La *Grande Grammaire du français* est un ouvrage collectif qui réunit une cinquantaine d'auteurs, linguistes français et étrangers, mais elle n'est pas une encyclopédie. Tous les auteurs suivent un même cadre descriptif, inspiré de la grammaire syntagmatique, qui distingue les catégories et les fonctions grammaticales. À l'instar de la grande grammaire de l'anglais, les passages plus spécialisés sont mis à part, en retrait.

De la sorte, le français rejoindra enfin le club des langues européennes dotées d'une grammaire complète. Une lacune sera alors comblée! ■

### livres

- M. GREVISSE (avec M. GOOSSE), *Le Bon usage*, 15<sup>e</sup> éd., Duculot, Liège, 2011.
- M. RIEGEL et al., *Grammaire méthodique du français*, Nouvelle édition, PUF, 2009.
- R. HUDDLESTON et G. PULLUM (Eds), *The Cambridge grammar of the English language*, Cambridge Univ. Press, 2002.

### article

- A. ABEILLÉ et D. GODARD, *La Grande Grammaire du français et la question des données*, in *Langue française*, vol. 176, pp. 47-68, 2012.